Transformer les plantes médicinales sauvages

Objectifs
Apprendre à réaliser des transformation plus complexe, dans le respect de la transformation en vigueur.

Pré-requis
Pré-requis : avoir déjà participé à la formation D7 "Reconnaître et utiliser les plantes sauvages"

Contenu
• Réalisation de transformations à base de plantes médicinales à chaud et à froid (sirop, onguent, cataplasme, alcoolature).
• Notions sur la réglementation de la vente de plantes médicinales.
• Introduction aux règles d’hygiène (méthode HACCP et Plan de Maitrise sanitaire)

Modalité d'enseignement
présentiel

Infos complémentaires

Durée de la formation 1 jour(s)
Date limite d'inscription 27/04/2022

Tarifs
gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA
Autres situations (salarié, porteur de projet, demandeurs d'emploi, RSA, ...) : nous contacter

Plus de renseignements
Stéphanie HOSFORD
hosford@civamgard.fr
FD CIVAM GARD

Taux de satisfaction : %

Repas tiré du sac

Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

28 avr 2022 09:00 - 17:00 (7hrs)	Chez les stagiaires 30 250 Sommières

Financeur(s)

Financement de la formation et pièces à fournir

Bulletin d'inscription

Nom ____

Prenom ____

Adresse ____

____

____

Courriel ____

Tél ____________________________________

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)